

Fiche technique de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Deitermann SP grau

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10320/5

Emploi de la substance / de la préparation Mortier de réhabilitation

Producteur/fournisseur :

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description : Mortier prêt avec du ciment Portland

Composants dangereux :

CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	sable de quartz		> 50%
CAS: 65997-15-1	ciment blanc	Xi; R 38-41	10 - 20%
CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6	FILLER CALCAIRE		5 - 10%
CAS: 1305-62-0 EINECS: 215-137-3	chaux hydratée	Xi; R 38-41	5 - 10%
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	sable de quartz (SiO ₂)		2 - 5%
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	ciment Portland, produits chimiques	Xi; R 38-41-43	2 - 5%

Indications complémentaires :

La préparation présente une faible teneur en chromate au sens des directives techniques sur les substances dangereuses 613 et ne porte de ce fait pas l'identification R 43.
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xi Irritant

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 38 Irritant pour la peau.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

Le produit réagit avec l'eau de façon fortement alcaline; raison pour laquelle on protégera la peau et les yeux.

(suite page 2)

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann SP grau

(suite de la page 1)

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d' indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Equipement spécial de sécurité : Use methods suitable to surrounding conditions.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Eviter la formation de poussière

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthodes de nettoyage/récupération : Recueillir par moyen mécanique.

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation :**Précautions à prendre pour la manipulation:**

Eviter la formation de poussière.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann SP grau

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite de la page 2)

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS	Désignation de la substance	%	Type
Valeur Unité			
14808-60-7 sable de quartz			
VME ()	0,1a	mg/m ³	a: pour la fraction alvéolaire
1317-65-3 FILLER CALCAIRE			
VME ()	10	mg/m ³	
1305-62-0 chaux hydratée			
VME ()	5	mg/m ³	
14808-60-7 sable de quartz (SiO₂)			
VME ()	0,1a	mg/m ³	a: pour la fraction alvéolaire

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire :

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre P2.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Gants de coton imprégnés avec du nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann SP grau

(suite de la page 3)

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme : poudre
Couleur : selon désignation produit
Odeur : caractéristique

Changement d'état

Point de fusion : non déterminé
Point d'ébullition : non déterminé

Point d'inflammation: non applicable

Inflammabilité (solide, gazeux) : La substance n'est pas inflammable.

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Pression de vapeur : Non applicable.

Densité : Non applicable.

Masse volumique à 20°C: 1150 kg/m³

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20°C: 1,5 g/l Zement

valeur du pH à 20°C: >12 (DIN 19261)
In water

Viscosité :

dynamique : Non applicable.
cinématique : Non applicable.

Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,0 %
Teneur en substances solides: 100,0 %

Indications complémentaires Aucune.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses

Réactions aux acides

Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en formant de l'hydrogène.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 5)

Fiche technique de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann SP grau

(suite de la page 4)

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
1317-65-3 FILLER CALCAIRE			
Oral	LD50	> 5000 mg/kg	(rat)
1305-62-0 chaux hydratée			
Oral	LD50	7340 mg/kg	(rat)

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

Effets écotoxiques :

Remarque :

Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Remarque : Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :

Recommandation :

Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

Catalogue européen des déchets

10 13 11	déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10
10 13 14	déchets et boues de béton

Emballages non nettoyés :

Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé :

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage
Agiter les sacs minutieusement.

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann SP grau

(suite de la page 5)

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :
Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) : -

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :
Classe IMDG/GGVmer : -

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :
Classe ICAO/IATA : -

Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
 Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xi Irritant

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

ciment Portland, produits chimiques

Phrases R :

38 Irritant pour la peau.
 41 Risque de lésions oculaires graves.

Phrases S :

2 Conserver hors de portée des enfants.
 22 Ne pas respirer les poussières.
 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Identification particulière de certaines préparations :

Le produit réagit avec l'eau de façon fortement alcaline; raison pour laquelle on protégera la peau et les yeux.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 7)

Fiche technique de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann SP grau

(suite de la page 6)

Phrases R importantes:

38 Irritant pour la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

F